

Votre intervenante

Pour nous contacter : contact@inniz.fr



Fortement impliquée dans la transformation numérique publique depuis plusieurs années, Magali BARNOIN est votre formatrice.

Fondatrice d'INNIZ, dont l'ambition est d'accompagner le secteur public sur les enjeux d'innovation et de transformation, elle est la partenaire de plusieurs administrations territoriales et d'Etat ainsi que d'institutions nationales telles que l'Institut National des Etudes Territoriales.

Elle met à votre disposition son regard stratégique de cadre territorial et de consultante, ses qualités pédagogiques de formatrice et de coach, ainsi que sa vision très opérationnelle de chef de projet. Elle s'appuie sur son passé de directrice d'un lab d'innovation publique pour donner à ses interventions une dimension très participative et tournée vers l'action.

INNIZ est un organisme de formation déclaré, certifié QUALIOPI pour le périmètre de ses actions de formation, qui a également reçu l'agrément ministériel pour former les élus locaux. Les contenus de cette formation ont été conçus sur la base d'un dialogue avec des élus afin de répondre parfaitement aux contraintes et aux besoins de ces derniers.

Programme de formation

**Prendre la parole avec impact :
Maîtriser sa communication en tant
qu'él.u.e sur tous les canaux et en toute
circonstance.**

**1 journée de 7 heures en présentiel +
2 webinaires à distance d'1h30**

Objectifs :

L'objectif général de cette formation est de renforcer l'impact, la clarté et la maîtrise de la prise de parole de l'él.u.e, à la fois écrite et orale, et sur les réseaux sociaux.

A l'issue de cette formation, l'él.u.e sera capable de :

- construire un discours synthétique, structuré et cohérent, adapté à différents publics
- incarner son message par une communication verbale et non verbale maîtrisée.
- garder le contrôle de sa parole dans les débats, attaques ou désaccords publics.
- utiliser l'IA générative de manière pertinente.
- publier des contenus percutants, authentiques et adaptés aux codes numériques.

Publics :

Tout él.u.e local.e.

Pré-requis :

Il n'y a pas de pré-requis spécifique.

Moyens & modalités pédagogiques :

La formation est réalisée en présentiel et à distance.

Pour la partie en présentiel, elle est dispensée dans des locaux adaptés pour la formation des élus, sur l'ensemble du territoire français afin de favoriser l'accessibilité des élu.es.

Pour suivre les séquences à distance, il est nécessaire d'être équipé d'un ordinateur, d'une connexion Internet, de haut-parleurs, de casques ou écouteurs.

Dans les modules en présentiel ou à distance, les modalités pédagogiques mêlent des temps d'exposé, des démonstrations et des temps d'activités pratiques.

La formation favorise les échanges entre élus, l'utilisation des nouvelles technologies dans l'appropriation des savoirs et des situations de mise en pratique concrètes.

Durée :

La formation se déroule sur 1 journée de 7 heures.

2 webinaires d'expert d'une durée de 1h30 sont organisés à la suite de la journée de formation afin d'offrir un suivi personnalisé dans l'application des compétences acquises au cours de la première journée.

Programme :

Journée en présentiel de 7 heures

- Les clés de la prise de parole impactante
- La prise de parole lors de la campagne électorale
- La prise de parole sur les réseaux sociaux
- La posture face à la caméra

Webinaires à distance

- préparer sa communication de candidat
- préparer la communication du programme

Modalités d'évaluation et attestation de suivi

Le socle de connaissances sera évalué lors de mises en pratique et d'échanges, durant la formation. Une attestation de formation certifiera le suivi de la formation.

Réclamations

L'elu.e peut à tout moment saisir INNIZ, en cas d'incident ou de réclamation, en écrivant à contact@inniz.fr. Une réponse est apportée dans les 48h.

Accessibilité

Pour les personnes en situation de handicap, prendre contact avec le référent Handicap pour aménager la formation : magali.barnoin@inniz.fr

Délai d'accès

La formation est organisée pour des groupes d'au moins 3 élu.es sur un même département.

La formation est accessible sur demande, depuis le site internet d'INNIZ, via le formulaire d'inscription. Dès le nombre suffisant de participants atteint, une proposition de calendrier est adressée aux participants dans un délai de 48h.

Tarif

800 euros TTC par élu.e, repas non compris.